

Connexion à la PFLAU

Statut : Finalisé
Editeur : JEREMIE BIZART
Date d'export : 2024-10-25 15:14:57
Classification : Confidentiel

Confidentiel

Sommaire

1	Évolutions successives	3
2	Introduction	4
2.1	Objet du document	4
2.2	Responsabilités liées au document.....	4
2.3	Abréviations.....	4
2.4	Document de référence	4
3	Service PUSH opérateur.....	5
3.1	Introduction.....	5
3.2	Les URL	5
3.3	Les Certificats.....	6
3.4	Algorithme de chiffrement, Sécurisation https sur le flux PUSH	7
3.5	Renouvellement des certificats	8
4	Service PULL opérateur.....	9
4.1	Introduction.....	9
4.2	Les URL	10
4.3	Les adresse IP présentées par la PFLAU :	10
4.4	Les Certificats.....	11
4.5	Algorithme de chiffrement, Sécurisation https sur le flux PULL	13
4.6	Renouvellement des certificats Clients	14

Confidentiel

1 Évolutions successives

Version	Date	Description	Auteur(s)
01	21/10/2024	Création du document	J. Bizart

Confidentiel

2 Introduction

2.1 Objet du document

Ce document sert de référence pour l'interconnexion des parties prenantes du projet aux différents services mis en place sur la PFLAU.

2.2 Responsabilités liées au document

Le chef de projet Worldline est responsable de la rédaction du Dossier de Spécifications ; L'APNF est responsable de sa validation.

2.3 Abréviations

APNF	Association pour les Plateformes de Normalisation des Flux inter-opérateurs
CAAU	Centre d'Accueil des Appels d'Urgence
CRA	Compte Rendu d'Appel
GIE-EGP	Groupement d'Intérêt Economique Entité de la Gestion de la Portabilité
HNO	Horaire Non Ouvré
IHM	Interface Homme Machine
OCE	Opérateur de Communication Électronique
OPTA	Opérateur Technique d'Alimentation
PDAA	Plan Départementale d'Acheminement des Appels
PFLAU	PlateForme mutualisée de Localisation des Appels d'Urgence
PSAP	Public Safety Answering Point
SVH	Sauvegarde de la Vie Humaine
WL	WorldLine
WS	WebService(s)

2.4 Document de référence

	Nom du document	Version	Description
1	DSP-APNF-PFLAU-E-DSF-001-34 Dossier de Conception PFLAU.pdf	34	Document décrivant toutes les règles métier du projet PFLAU.
2	Package WSDL PFLAU V7.zip	7	Package de WSDL et XSD pour construire le squelette des services PFLAU sur lesquels il faut ensuite appliquer les règles métier du Dossier de Conception PFLAU. Ce dossier contient un fichier Readme.pdf d'une page qui explique le contenu de ce dossier Zip.

Confidentiel

3 Service PUSH opérateur

3.1 Introduction

L'opérateur initie le FLUX PUSH pour envoyer une localisation sur la PFLAU.

Deux facteurs peuvent déclencher l'envoi d'une requête PUSH :

- L'émission par l'opérateur d'un appel voix mobile à destination d'un centre de secours
- La réception par l'opérateur d'une demande SVH d'envoi de localisation.

Sur ce flux PUSH, les services PushLocation et PushLocationSVH sont accessibles sur la PFLAU via Internet.

La PFLAU applique deux contrôles :

1. Le contrôle des IP exposées par l'opérateur
2. Le contrôle du certificat joint à la requête PushLocation de l'opérateur (contrôle mTLS).

Pour envoyer sa requête d'envoi de localisation, l'opérateur doit appliquer la résolution DNS de l'URL du service pour atteindre les serveurs maintenus opérationnels par Worldline.

Pour plus de détails, veuillez-vous reporter au document de spécification fonctionnelle référencé dans la section "Documents de référence".

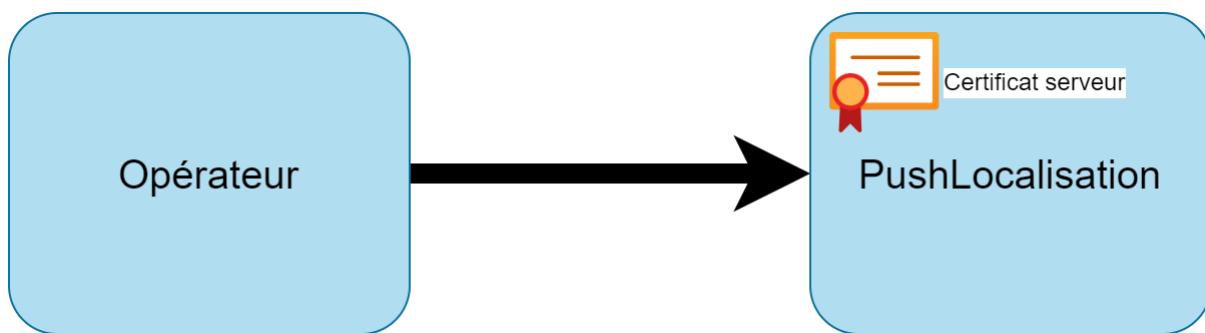
3.2 Les URL

Destinations	URL
Service Push de recevabilité	https://push-recevabilite.pflau.fr/pushLocation
Service PUSH de production	https://push.pflau.fr/pushLocation

Confidentiel

3.3 Les Certificats

3.3.1 Certificats serveur exposé par la PFLAU



NB

Ce n'est pas un paramètre à modifier sur l'IHM de recevabilité ou l'IHM d'administration de la PFLAU. S'il y a des actions à mener, elles ont lieu quelque part sur les outils internes des opérateurs dont Worldline n'a aucune connaissance.

Les certificats serveurs des services sont émis par des autorités publiques de confiance. La confiance de ces certificats peut donc reposer sur le magasin de confiance partagé à l'échelle du système. Les certificats serveurs ne sont plus fournis afin de ne pas effectuer la confiance sur les certificats. Cette pratique sera difficile à maintenir car la durée de vie de certains certificats pourrait tendre prochainement à se réduire.

Confidentiel

3.3.2 Les certificats Client joint aux appels des opérateurs :



Worldline commande, pour les opérateurs MNO (qui génèrent du PUSH sur la PFLAU), les certificats clients à joindre aux requêtes PushLocation et PushLocationSVH.

Pour qu'un opérateur s'identifie auprès de PFLAU, il doit générer une paire de clés (privée/publique). L'opérateur conserve secrètement sa clé privée et communique sa clé publique à PFLAU au moyen d'un CSR.

PFLAU retourne le certificat commandé sur la base du CSR.

L'opérateur utilise sa clé privée et le certificat pour s'identifier lors de ses requêtes vers PFLAU PUSH.

Pour la génération du CSR, nous avons besoin :

- Du bon CN : client-push-<**code arcep de l'opérateur en minuscule**>-recevabilite.pflau.fr
Par exemple pour l'opérateur avec le code ARCEP OPER, son cn est client-push-oper-recevabilite.pflau.fr
- Du RSA 2048 ou ECC P256
- Pas besoin de SAN
- Le CSR doit avoir pour but la commande d'un certificat Client.

X509v3 Extended Key Usage:

TLS Web Client Authentication

Nous avons besoin d'un CSR pour le certificat client de recevabilité et d'un autre pour la production.

L'autorité de certification que nous utilisons est Sectigo.

Environnement	Certificat
Recevabilité	client-push-< code arcep de l'opérateur en minuscule >-recevabilite.pflau.fr
Production	client-push-< code arcep de l'opérateur en minuscule >.pflau.fr
Racine	Sectigo RSA Organization Validation Secure Server CA

3.4 Algorithme de chiffrement, Sécurisation https sur le flux PUSH

Aujourd'hui, la PFLAU ne peut être appelée en TLS 1.3 sur la plateforme Legacy ; seul le TLS 1.2 est valide. Voici la liste des ciphers supportés :

- ECDHE RSA AES256 GCM SHA384
- DHE RSA AES256 GCM SHA384
- ECDHE RSA AES128 GCM SHA256
- DHE RSA AES128 GCM SHA256
- ECDHE RSA AES256 SHA384
- DHE RSA AES256 SHA256
- ECDHE RSA AES128 SHA256
- DHE RSA AES128 SHA256

Confidentiel

3.5 Renouvellement des certificats

Les certificats renouvelés ne peuvent avoir une durée de validité supérieur à 13 mois.

Worldline ne peut commander les nouveaux certificats qu'un mois avant leurs fins de validité.

La période pendant laquelle les opérateurs doivent inclure les nouveaux certificats à leurs truststore est donc limité à une période de 2 à 3 semaines.

Si ce n'est déjà fait, vous pouvez donc noter dès aujourd'hui dans votre agenda ou autres outils et avec reconduction annuelle, le planning suivant :

Quand	Quoi	Qui
<u>De mi-juin à mi-juillet :</u>	Le Rappel Worldline rappelle les dates de fin de validité des certificats et qu'une action de mise à jour de truststore est attendue de votre part. <i>L'opérateur peut fournir à Worldline les CSR des certificats client PUSH.</i>	WL Opérateur
<u>De mi-juillet à mi-aout :</u>	L'annonce de l'agenda Worldline communique aux opérateurs le calendrier de mise à jour des certificats. <i>L'opérateur doit fournir à Worldline les CSR des certificats client PUSH.</i>	WL Opérateur
<u>Premier jour ouvrée de septembre :</u>	Remise des certificats Worldline fournit les certificats fournis par Sectigo et les ajouts à son truststore	WL
<u>À la date annoncée :</u>	Mise à jour du certificat L'opérateur bascule sur l'utilisation du nouveau certificat pour le service PUSH	Opérateur
<u>Après la date annoncée :</u>	Mise au propre du truststore WL Worldline supprime l'ancien certificat Client de l'opérateur de son truststore.	WL

Confidentiel

4 Service PULL opérateur

4.1 Introduction

Les centres de secours (PSAP) initient le FLUX PULL pour envoyer une demande d'adresse ou de localisation sur la PFLAU.

Trois facteurs peuvent déclencher l'envoi d'une requête PULL :

- L'émission par un centre de secours d'une demande d'adresse suite à la réception d'un appel voix fixe ou mobile
- L'émission par la police nationale ou la gendarmerie d'une demande d'adresse dans le cadre d'un usage défini par SVH
- L'émission par la police nationale ou la gendarmerie d'une demande d'envoi de localisation dans le cadre d'un usage défini par SVH

Sur ce flux PULL, les services getAddress, GetAddressSVH et GetLocationSVH sont accessibles chez les opérateurs via Internet.

Lors de l'appel au service de l'opérateur, la PFLAU :

1. Procède à une résolution DNS pour envoyer la requête au serveur actif de l'opérateur.
2. Contrôle le certificat serveur exposé par le service de l'opérateur.
 - a. Le certificat fait partie d'une autorité de certification autorisée par la PFLAU.
 - b. La date de validité du certificat est en cours.
 - c. L'id du certificat n'est pas présent dans la CRL de l'autorité de certification.
 - d. Le certificat comporte un attribut CN ou SAN conforme à l'entrée DNS utilisée pour contacter l'opérateur.Ainsi, l'utilisation d'un certificat WildCard n'est pas refusée par la PFLAU. Cependant, il faut configurer le CN pour qu'il corresponde au DNS.
De même, l'exposition d'une URL contenant une IP, comme "<https://127.0.0.1/servicePULL>", impliquerait d'avoir un certificat dont le CN expose "127.0.0.1".
3. Joindre un certificat client dans la requête au service de l'opérateur.

Pour réceptionner la requête, l'opérateur :

- Peut contrôler l'IP exposée par la PFLAU lors de l'appel.
- Passe l'étape d'authentification :
L'authentification se base sur la présentation d'un certificat dont on a confiance et une preuve de détention de la clé privée : le serveur envoie un challenge que le client signe avec la clé privée, vérifiable par le serveur à partir du certificat client présenté.
- Passe l'étape de l'autorisation :
L'autorisation se base sur les attributs du certificat client présenté. CN avec une valeur correspondant à une entrée DNS.
Nous déconseillons fortement le contrôle spécifique de champs tels que l'Organization (champs O:) du certificat, qui chez Worldline peut varier d'un certificat à un autre.
Dans l'histoire de la PFLAU, ce champ a pu être "Atos Worldline", "Atos", "Worldline FR", "Worldline" et cette liste n'est pas exhaustive.

Pour plus de détails, veuillez-vous reporter au document de spécification fonctionnelle référencé dans la section "Documents de référence".

Confidentiel

4.2 Les URL

Les opérateurs mettent à jour leurs URL PULL depuis les IHM de recevabilité et d'administration dans la fiche de détail de leur opérateur.

Bulle	URL
Recevabilité	https://ihm-recevabilite.pflau.fr
Production	https://ihm-administration.pflau.fr

4.3 Les adresse IP présentées par la PFLAU :

Depuis la bulle de recevabilité, nous nous présentons avec l'IP : 160.92.143.41

Depuis la bulle de production, nous nous présentons avec les IP : 160.92.143.40 et 160.92.56.129

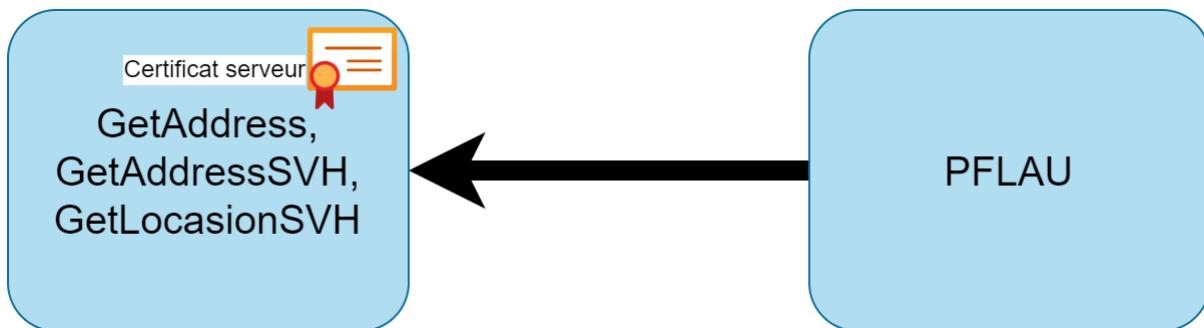
NB

Veuillez noter qu'entre janvier et mars 2025, la PFLAU migrera vers une nouvelle plateforme et nous exposerons de nouvelles plages d'IP en bulle de recevabilité, puis en production.
Elles vous seront communiquées à l'avance.

Confidentiel

4.4 Les Certificats

4.4.1 Certificats serveur exposé par l'opérateur



NB

Ce certificat n'est pas géré par la PFLAU. Aucun contrôle de renouvellement futur de ce certificat n'est appliqué par la PFLAU et il ne fait donc l'objet d'aucune alerte dans ce cas.

Ce certificat est de la responsabilité de l'opérateur. C'est à l'opérateur d'en assumer le renouvellement avec des procédures qui lui sont internes.

Les certificats Client joint aux appels de la PFLAU :



En raison du grand nombre d'opérateurs raccordés à la PFLAU, ce certificat est commun à tous les appels PULL de tous les opérateurs.

De plus, c'est le même certificat client qui est présenté, quel que soit le service PULL ciblé (GetAddress, GetAddressSVH ou GetLocationSVH).

Ainsi, c'est Worldline qui gère et commande ce certificat.

Nos certificats utilisent les attributs suivants :

- CN : client-pull-recevabilite.pflau.fr ou client-pull.pflau.fr
- PK : RSA - 2048
- SAN : dNSName=client-pull-recevabilite.pflau.fr ou dNSName=client-pull.pflau.fr

L'autorité de certification que nous utilisons est Sectigo.

Confidentiel

CN

client-pull-recevabilite.pflau.fr

Certificat

client-pull.pflau.fr

Sectigo RSA Organization
Validation Secure Server CA

Confidentiel

4.5 Algorithme de chiffrement, Sécurisation https sur le flux PULL

Actuellement les opérateurs exposent un service https en tls1.2 et certain en tls1.3.
La PFLAU accepte à ce jour d'émettre des requêtes vers les 2 versions du protocole
WL recommande l'utilisation des ciphers suivants :

- TLS_AES_256_GCM_SHA384
- TLS_AES_128_GCM_SHA256
- TLS_CHACHA20_POLY1305_SHA256
- ECDHE-ECDSA-AES256-GCM-SHA384
- ECDHE-RSA-AES256-GCM-SHA384
- DHE-RSA-AES256-GCM-SHA384
- ECDHE-ECDSA-AES128-GCM-SHA256
- ECDHE-RSA-AES128-GCM-SHA256
- DHE-RSA-AES128-GCM-SHA256
- ECDHE-ECDSA-AES256-SHA384
- ECDHE-RSA-AES256-SHA384
- DHE-RSA-AES256-SHA256
- ECDHE-ECDSA-AES128-SHA256
- ECDHE-RSA-AES128-SHA256
- DHE-RSA-AES128-SHA256
- TLS_AES_256_GCM_SHA384
- TLS_AES_128_GCM_SHA256
- TLS_CHACHA20_POLY1305_SHA256
- TLS_ECDHE_ECDSA_WITH_AES_256_GCM_SHA384
- TLS_ECDHE_ECDSA_WITH_AES_128_GCM_SHA256
- TLS_ECDHE_ECDSA_WITH_CHACHA20_POLY1305_SHA256
- TLS_ECDHE_RSA_WITH_AES_256_GCM_SHA384
- TLS_ECDHE_RSA_WITH_CHACHA20_POLY1305_SHA256
- TLS_ECDHE_RSA_WITH_AES_128_GCM_SHA256
- TLS_DHE_RSA_WITH_AES_256_GCM_SHA384
- TLS_DHE_RSA_WITH_CHACHA20_POLY1305_SHA256
- TLS_DHE_RSA_WITH_AES_128_GCM_SHA256
- TLS_ECDHE_ECDSA_WITH_AES_256_CBC_SHA384
- TLS_ECDHE_RSA_WITH_AES_256_CBC_SHA384
- TLS_ECDHE_ECDSA_WITH_AES_128_CBC_SHA256
- TLS_ECDHE_RSA_WITH_AES_128_CBC_SHA256
- TLS_DHE_RSA_WITH_AES_256_CBC_SHA256
- TLS_DHE_RSA_WITH_AES_128_CBC_SHA256
- TLS_ECDHE_ECDSA_WITH_AES_256_CBC_SHA
- TLS_ECDHE_RSA_WITH_AES_256_CBC_SHA
- TLS_ECDHE_ECDSA_WITH_AES_128_CBC_SHA
- TLS_ECDHE_RSA_WITH_AES_128_CBC_SHA
- TLS_DHE_RSA_WITH_AES_256_CBC_SHA
- TLS_DHE_RSA_WITH_AES_128_CBC_SHA
- TLS_ECDHE_ECDSA_WITH_AES_256_CBC_SHA
- TLS_ECDHE_RSA_WITH_AES_256_CBC_SHA
- TLS_ECDHE_ECDSA_WITH_AES_128_CBC_SHA
- TLS_ECDHE_RSA_WITH_AES_128_CBC_SHA
- TLS_DHE_RSA_WITH_AES_256_CBC_SHA
- TLS_DHE_RSA_WITH_AES_128_CBC_SHA
- TLS_RSA_WITH_AES_256_GCM_SHA384
- TLS_RSA_WITH_AES_128_GCM_SHA256
- TLS_RSA_WITH_AES_256_CBC_SHA256
- TLS_RSA_WITH_AES_128_CBC_SHA256
- TLS_RSA_WITH_AES_256_CBC_SHA
- TLS_RSA_WITH_AES_128_CBC_SHA
- TLS_EMPTY_RENEGOTIATION_INFO_SCSV
- TLS_RSA_WITH_NULL_SHA256
- TLS_ECDHE_ECDSA_WITH_NULL_SHA
- TLS_ECDHE_RSA_WITH_NULL_SHA
- SSL_RSA_WITH_NULL_SHA

Confidentiel

4.6 Renouvellement des certificats Clients

Les certificats renouvelés ne peuvent avoir une durée de validité supérieure à 13 mois.

Worldline ne peut commander les nouveaux certificats qu'un mois avant leur fin de validité.

La période pendant laquelle les opérateurs doivent inclure les nouveaux certificats dans leur truststore est donc limitée à 2 à 3 semaines.

Si ce n'est déjà fait, vous pouvez noter dès aujourd'hui dans votre agenda ou autres outils, avec reconduction annuelle, le planning suivant :

Quand	Quoi	Qui
<u>De mi-juin à mi-juillet :</u>	Le Rappel Worldline rappelle les dates de fin de validité des certificats et qu'une action de mise à jour de truststore est attendue de votre part.	WL
<u>De mi-juillet à mi-aout :</u>	L'annonce de l'agenda Worldline communique aux opérateurs le calendrier de mise à jour des certificats. Une période de recouvrement permet à l'opérateur d'autoriser simultanément l'ancien et le futur certificat client.	WL
<u>Dans les premiers jours ouvrés de septembre :</u>	Remise des certificats Worldline fournit les certificats émis par Sectigo.	WL
<u>Sur la période de recouvrement annoncé :</u>	Mise à jour du certificat L'opérateur ajoute le nouveau certificat client à son truststore.	Opérateur
<u>À la date annoncée</u>	Bascule de certificat Client Worldline utilise le nouveau certificat client.	WL
<u>Après la date annoncée :</u>	Mise au propre du truststore opérateur L'opérateur peut supprimer l'ancien certificat client de la PFLAU de son truststore.	Opérateur

Voici un exemple de cadencement de renouvellement :



À ce jour, la PFLAU n'est pas équipée pour tenir à jour un annuaire des équipes techniques de toutes les parties prenantes de la PFLAU, d'autant plus que ces contacts peuvent changer d'une année sur l'autre.

Ainsi, pour garantir une procédure reproductible chaque année, Worldline se base sur les contacts renseignés sur la PFLAU.

Ainsi, les communications annuelles mentionnées ci-dessus sont adressées aux comptes Opérateur Manager, qui ont la responsabilité de remonter les informations à leur(s) équipe(s) en charge d'effectuer les actions nécessaires.

De même, il est de la responsabilité de l'Opérateur Manager, en cas de changement d'activité, de s'assurer qu'il a pris les dispositions nécessaires en contactant l'APNF pour demander une réattribution de son compte à son remplaçant.